

## Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 12 décembre 2023

<u>NOM</u>	<u>PRESENT(E)</u>	<u>EXCUSE (E)</u>
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laurene MUNIER (RRH - Invitée)	X	
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Sarah PROST (Chargée de missions RH)		X
Christelle BAUDOIN (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)	X	
Annick LEY (Titulaire)	X	
Mohamed LAHAB (Titulaire)		X
Bernard MONTEIRO (Titulaire)		X
Aurélié HUDELOT (Titulaire)		X
Hervé ENRIETTO (Titulaire)	X	
Elena BADAI RENARD (Suppléant)		X
Jean-Marc GUMBEL (Suppléant)		X
Cristina BATISTA (Suppléant)		X
Germain CANDE (Suppléant)		X

Début de séance : 9h30

Les membres du CSE approuvent le procès-verbal du 07/11/2023 à l'unanimité après avoir apposé un complément d'information sur la question n°18 relatives aux heures de nuits et au programme C2P.

### *Informations direction :*

#### **1. Point activité Commerciale**

##### **Appels d'offre :**

- Suite à une fin anticipée de la ligne TER Chalon/Nevers, nous avons remporté une ligne entre Etang sur Arroux et Dijon du 23/12/2023 au 16/02/2024. Nous assurons les départs de Dijon et Transdev assura les départs de Etang.

##### **Tourisme / Occasionnel :**

- L'activité se porte bien avec une avance sur le Chiffre d'affaires de 251 K€ à fin octobre.
- Nous avons opéré aux différentes actions que nous avons convenu de faire lors de la dernière réunion Tourisme.

#### **2. Point sur les effectifs**

##### **⊙ Départ CDI en Octobre 2023 :**

- HAMIDI Abderahman, le 30/10/2023

##### **⊙ Pas de départs CDI en Novembre 2023.**

⊙ **Arrivée CDI en Novembre 2023 :**

- PATAILLE Jérôme, Conducteur Receveur, le 09/11/2023

⊙ **CDD en cours :**

Nom	Prénom	Type Contrat	Emploi occupé
NKOMBO MILEBE	Reussite Bebero	CDD Contrat Apprentissage	ALTERNANT HSE
KLEINE	Yann	CDD Contrat Apprentissage	APPRENTI CARROSSIER-PEINTRE
EL OTMANI	Mouhcine	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
MICHELIN	Franck	CDD Remplacement	Conducteur 115V
VALLE	Xavier	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
TURLIER	Rémi	CDD Surcroit d'Activité	CONDUCTEUR RECEVEUR (ligne SNCF Nevers/Chalon)
OUSSOUBOV	Alexandre Alexandrovitch	CDD Surcroit d'Activité	CONDUCTEUR RECEVEUR (ligne SNCF Nevers/Chalon)
OUSSOUBOV	Alexandre Thorneevitch	CDD Surcroit d'Activité	CONDUCTEUR RECEVEUR (ligne SNCF Nevers/Chalon)
FARKOUS	Abdellah	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
DRISSI EL BOUZAIDI	Karim	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
BASSARD	Francis	CDD Remplacement	Conducteur 115V

⊙ **Recrutements en cours :**

Responsable d'Exploitation

**3. Point JO 2024**

La pré-inscription à la participation au transport de nos athlètes (marchés Keolis) lors des Jeux Olympiques 2024 se termine vendredi.

Les conducteurs seront à disposition de la filiale pour la période du 08 juillet au 15 septembre 2024.

Les conducteurs s'engagent à respecter leurs pré-inscriptions et la Direction les libérera en fonction de la demande de Keolis France

**4. Point Carte Chrono**

Un nouveau dispositif est en place pour la création, le renouvellement des cartes Chrono.

Chaque conducteur devra créer un compte personnel avec identifiant et mot de passe dans les 6 prochains mois. C'est le même procès que la carte CQC.

La gestion du renouvellement pourra se faire par l'entreprise ou par le salarié lui-même.

**Questions des membres du CSE :**

Maintenance :

**5. Tous les véhicules n'ont pas de lampe autonome... doit-elle appartenir au véhicule ou au conducteur ?**

Il appartient au conducteur de posséder le dispositif minimum de sécurité. Lors de la remise de la dotation à l'arrivée du conducteur dans l'entreprise, il est remis entre autres : gilet jaune – lampe autonome – triangle.

Exploitation :

**6. Serait-il possible de déplacer la réunion du 16/01/2024 à la semaine précédente ? (Cause veille des élections)**

La réunion du 16 janvier est reportée ultérieurement, après les élections.

Cette réunion se fera soit le 23 janvier 2024 si un seul tour à l'élection est nécessaire ; sinon elle se fera le 06 février, après le 2ème tour du 30 janvier.

Les thèmes seront principalement :

- présentation de la nouvelle équipe
- élection des secrétaires et trésoriers
- présence du secrétaire et du trésorier de l'ancien mandat pour la passation des dossiers.

Sécurité :

**7. Les formations obligatoires sont faites au fur et à mesure et par roulement à tous les conducteurs ou uniquement ceux disponibles le jour j ?**

La Direction informe que tous les conducteurs doivent avoir une formation obligatoire tous les 6 ans.

Elle est attribuée à un conducteur lorsque l'agenda de ce dernier et celui de la formation coïncide.

**8. La formation évacuation d'un car faite dans les écoles peut-elle être également effectuée à tour de rôle par les conducteurs ?**

La Direction informe qu'il est parfois difficile de faire déplacer un conducteur pour participer à un exercice d'évacuation d'une durée de 30 à 40 mn.

Il est plus judicieux de faire participer les conducteurs disponibles sur place et d'y intégrer les accompagnateurs.

Questions diverses :

**9. Remboursement des notes de frais :**

La Direction informe qu'elle n'est pas maître du versement des remboursements. La procédure est très longue.

Plusieurs autres modes de remboursements ont été abordés.

La Direction se renseigne pour pouvoir accélérer la procédure ou bien la modifier.

**10. Divia, le nouveau quartier Tuilerie à Fenay :**

Les membres du CSE informe la Direction de la dangerosité du secteur ; en effet le quartier est dans le noir complet, aucun éclairage public n'est en place, donc le risque d'accident, d'accrochage est grand.

**11. Divia TAD Fenay Breteniere , le HLP de retour :**

Les membres du CSE informe la Direction que le HLP qui est convenu en « commercial » avec le réseau Divia Mobility, n'a toujours aucun visuel client. La girouette ainsi que le système Ineo n'en fait aucune mention.

Il est convenu, lors des prochains jours sur ces « courses », de demander aux conducteurs une remontée visuel de l'information exacte mentionnée sur la girouette.

**12. 31/32 demande sera faite aupres de divia sur la ponctualité.**

Une relance sera faite auprès de Divia.

### 13. La prime de non-accidentologie :

Il est rappelé que cette prime est supprimée :

- Lors d'accident responsable ou partiellement responsable (50/50)
- Le coût de l'accident correspond au total des dégâts des véhicules impliqués (généralement 2) divisé par deux

#### Point HSCT :

Participants :

Médecine du travail (Invitée)

Inspection du travail (Invitée)

Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, CARSAT (Invité)

Le 15 décembre prochain nous accueillerons Marjorie FOUVET au poste de Responsable HSE.

#### Point accidentologie du travail

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
AVEC ARRÊT	0	0	2	0	0	1	1	2	2	0	1	
SANS ARRÊT	1	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	

- Recrudescence des AT depuis le retour des congés (fin de l'été/rentrée)
- Mise en place d'un cheminement piéton le long des voitures de relève
- Réorganisation de l'atelier avec le projet KIHM

TF = 33,51 / TG = 0,7

Objectif 2023 : TF = 32

#### Point sur la sinistralité

	Année en cours Au 30/11/2023	Année N-1 Même période	2021 Même période
Accidents Non Responsables	16	12	16
Accidents Responsables à 50 %	2	4	4
Accidents Responsables à 100 %	101	70	81
<b>TOTAL ACCIDENTS</b>	<b>119</b>	<b>86</b>	<b>101</b>
Taux d'accident pour 100 000 km Objectif 2023 : 2	2,65	2,0	2,6
Coût global (non définitif)	105675,43	74974,27	78915,98
Coût des accidents par kilomètre	0,023	0,017	0,022

Nous avons une augmentation du nombre d'accident, la prime de non-sinistralité ne sensibilise pas suffisamment les conducteurs.

A fin novembre 2023 : 119 accidents contre 86 pour l'an passé.

Le coût est également en augmentation : 105 675 € pour 74 974 € l'an passé.

Une adresse mail « sécurité » va être mise en service de façon à faciliter le transfert d'information du salarié vers la Direction.

La fonction « sécurité » sur MKS ne fonctionne pas encore de façon assez fluide.

Prochaine réunion :

- Mardi 23 janvier 2024

Fin de séance 11H45

**Le président du CSE**  
**Laurent CHAPUS**

**Le secrétaire du CSE**  
**Christian KERVADEC**

